

ENFANT

Nom de l'enfant :Prénom de l'enfant :Date de naissance :
 Classe fréquentée à la rentrée de Septembre 2021 : PS 1 ; PS 2 ; MS ; GS ; CP ; CE1 ; CE2 ; CM1 ; CM2

RESPONSABLE LEGAL 1 :	RESPONSABLE LEGAL 2 :
Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> (précisez) :	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> (précisez) :
Nom :	Nom :
Prénom:.....	Prénom:
Numéro allocataire CAF :.....	Numéro allocataire CAF :.....
Adresse :.....	Adresse :.....
CP : Ville :	CP : Ville :
Téléphone Domicile :	Téléphone Domicile :
Téléphone Travail :	Téléphone Travail :
Téléphone Portable:	Téléphone Portable:

GARDERIE

Inscription : oui non
 Horaires : 7H15-8H35
 16H15-18H45
 Pour les parents souhaitant que leur enfant de plus de 6 ans rentre seul de la garderie, merci d'en informer le personnel périscolaire par le biais d'un écrit, sans celui-ci l'enfant ne pourra pas quitter la garderie sans l'adulte désigné.

PERSONNE DE CONFIANCE : prévoir une pièce d'identité

•Personne(s) à contacter en cas d'urgence : NOM, Prénom, téléphone.....
 NOM, Prénom, téléphone.....
 NOM, Prénom, téléphone.....

•Personne (s) habilitée (s) à venir chercher l'enfant : NOM, Prénom, téléphone.....
 NOM, Prénom, téléphone.....
 NOM, Prénom, téléphone.....

A 18h45, sans appel de votre part, le personnel périscolaire contactera systématiquement la ou les personnes de confiance pour venir récupérer votre (ou vos) enfant(s).
 Merci d'indiquer par lettre séparée les coordonnées de la ou des personnes qui n'est (ne sont) pas habilitées à récupérer votre enfant.

CANTINE

Inscription à l'année (4 repas par semaine) : oui non
 Dans le cas où mon enfant est sujet à des allergies, un certificat médical sera à fournir au cuisinier au plus tard le premier jour de la rentrée. Allergies : oui non PAI : oui non

SORTIE DE L'ECOLE

La sortie de l'école à 16h15 se fera sous la responsabilité des enseignants.

TRANSPORT SCOLAIRE

Renseignements à prendre auprès de la mairie.

DROIT A L'IMAGE

Autorisation de l'équipe périscolaire à prendre des photos et vidéos de votre enfant dans le cadre scolaire et périscolaire. Celles-ci pourront être utilisées au niveau communal et/ou communautaire (affiche, publication dans les journaux, site internet de la collectivité) et/ou au niveau des publications extérieures (magazines et documents pédagogiques).
 Autorisation : oui non

ASSURANCE SCOLAIRE

Le document fourni dans le cadre scolaire sera pris en compte dans le cadre périscolaire. Un seul document sera donc nécessaire. Merci de renseigner la compagnie d'assurance : Ainsi que le numéro de contrat :

COMMUNICATION

Merci d'indiquer votre courriel pour faciliter les échanges avec la mairie
 Père :@..... Mère :@.....

Date
 Signature du père

Signature de la mère